

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2010

Présenté par **Jean CHEVALIER, élu du Groupe Unis pour L'Arbresle**, au Conseil Municipal lors de sa séance du 1^{er} Février 2010

Vous nous avez présenté le débat d'orientation budgétaire de cette année comme un plan d'action pour les années à venir.

Nous allons donc nous aussi débattre en ce sens.

L'ensemble de notre intervention se situe dans la logique de nos propositions pendant les années récentes.

1 L'endettement :

Le choix d'augmenter la dette de la commune nous paraît un mauvais choix. La période actuelle ne se prête pas à faire supporter nos choix à nos successeurs et à nos enfants. Il est préférable de rester dans un cadre d'investissement conforme à nos moyens actuels.

Ce choix nous apparaît risqué car le coût des projets est lui-même risqué. Le chiffre que nous avons annoncé lors de la campagne électorale pour le dossier du Clos Landar (entre 5 et 6 Ms d'€) ne sera probablement pas si éloigné de la réalité car l'adaptation d'un bâtiment ancien à une activité moderne coûtera cher pour un résultat incertain.

2 Les projets structurants

Notre commune va être fortement impactée par des projets très influant sur notre quotidien :

Le Tram Train et l'Autoroute A 89.

Ces projets vont avoir des conséquences fondamentales sur notre commune : stationnement que vous avez prévu au budget, attractivité de la commune, développement commercial, développement des activités, arrivée de populations nouvelles avec des attentes nouvelles, mais aussi peut être des impacts négatifs.

En particulier, l'autoroute va avoir un impact très fort comme le reconnaissent toutes les communes qui se situent à proximité d'une sortie d'autoroute. L'attractivité économique devra être accompagnée.

Nous demandons donc que le budget traduise ces modifications en particulier par des études d'impacts qui nous conduisent à des orientations et des actions d'accompagnement.

Nous ne voulons pas subir mais avancer grâce et avec ses infrastructures ; nous ne voulons pas attendre mais anticiper. Certaines collectivités voisines ont mis de gros moyens pour bénéficier de ces arrivées, ne manquons pas le « wagon »

Enfin 2010 va être l'année de la réforme des collectivités territoriales.

Or dans ces articles l'un d'eux est susceptible de nous intéresser fortement.

En reprenant les caractéristiques de L'Arbresle, nous constatons que notre territoire est réduit et que nos projets ne peuvent se penser qu'avec nos voisins les plus proches, que L'Arbresle est plutôt une agglomération qu'une commune indépendante, que le service à rendre aux populations est à raisonner dans le cadre de cette agglomération (ex ARBUS) et non pas dans le contexte de la communauté de communes.

Le concept de **commune nouvelle** mérite que nous avancions en ce sens pour donner à L'Arbresle une autre dimension plus conforme à la réalité. L'Arbresle pourrait devenir commune déléguée au même titre que ses voisines au sein de cette commune nouvelle.

Ce serait un moyen de répondre aux besoins de nos habitants dans une commune de 15 000 habitants au moins : transports urbains, activités, économie, scolaire, formation, animation etc

Vous avez déclaré que 2010 est une année charnière, un départ primordial pour notre commune, nous approuvons cette analyse mais les impacts budgétaires que nous pensons indispensables ne sont pas les mêmes.

Notre vision de l'avenir implique des choix en fonction de cette vision pour faire réussir nos successeurs par un contexte favorable à ces évolutions.

J.C